

Atelier de présentation de l'OCS GE N-G dans l'Hérault le Gard et la Lozère Projet DGALN/IGN pour l'observatoire nationale de l'artificialisation

Compte rendu
----Alès

16 juin 2023 10h-12h

6 pages

Rédactrice : RLA

Date: 06/12/2023

Les supports de présentation, ainsi que la liste des participants figurent en annexe du compte-rendu.

Introduction

La Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (DGALN) a missionné l'IGN pour mettre à disposition des territoires les données d'Occupation du Sol à Grande Echelle (OCS GE) nouvelle génération. Ce projet, initié dans le cadre du plan Biodiversité du 4 juillet 2018 et qui contribuera à la mise en œuvre de la Loi Climat et résilience prévoit le déploiement de deux millésimes de l'OCS GE, sur toute l'étendue de la France métropolitaine d'ici la fin de l'année 2024.

Des réunions d'information sur ce référentiel, sont organisées dans les départements où la production de l'OCS GE est en cours. Pour le déploiement de cette OCS GE en Occitanie, la DGALN, représentée par la DREAL Occitanie et l'IGN s'associent à OPenIG pour présenter en quatre ateliers les nouvelles évolutions dans la méthodologie de production de l'OCS GE et les réflexions sur les cas d'usages.

C'est ainsi qu'un premier atelier qui rassemblait les acteurs locaux des départements du Gard, de l'Hérault et de la Lozère a été tenu le 16 juin dernier à Alès.

Cet atelier a été l'occasion pour les différents acteurs présents d'échanger sur divers enjeux autour de l'OCSOL : consommation de l'espace, artificialisation, enrichissement de l'OCS GE et ses usages, cohabitation des OCSOL locales et de l'OCS GE sur un même territoire...

Cet atelier a connu quatre moments forts :

- Une brève présentation d'OPenIG, la plateforme de données géographiques qui co-organise ces ateliers en Occitanie avec l'IGN et l'Etat ;
- La présentation du contexte du déploiement de l'OCS GE N-G France entière et des dispositifs de mesure de l'artificialisation des sols pour atteindre le ZAN (DGALN/ DREAL);
- La production de l'occupation du sol à grande échelle (OCS GE) via un processus automatique avec l'Intelligence Artificielle par l'IGN;
- La présentation d'un cas d'usage de l'OCS GE : le projet OCSID piloté par OPenIG

Ces présentations ont été ponctuées par des moments d'échanges divers entre participants.

1. <u>Présentation des actions d'OPenIG autour de l'OCSOL</u> par Ruth Lavie et Anne Fromage – Mariette

OPenIG a rappelé ses engagements sur la thématique OCSOL et sa participation dans les projets locaux d'acquisition et d'utilisation des OCSOL en Occitanie. Ces engagements passent notamment par :

- L'accompagnement des adhérents dans la production des bases des données OCSOL à savoir :
 - La production de l'OCSOL historique pour l'ex-région Languedoc-Roussillon
 - La mise en œuvre du projet LabOCS (laboratoire d'occupation du sol) lors de la production de l'OCS GE (ancienne génération) ex-LR (2015) avec la Région et IGN.
 - La collaboration avec le PNR des Grands Causses pour la production de son OCSOL.
- Le portage technique et financier du projet mutualisé de production d'occupation interdépartementale (OCSOL ID) pour l'Aude et les Pyrénées – Orientales.

- La participation au comité de coordination des OCSOLs du CNIG où OPenIG co-anime un sousgroupe de travail sur le recensement et la communication autour des occupations des sols locales et régionales.
- Le développement des services autour de données OCSOL telles que des visionneuses pour faciliter l'exploitation de ces données.
- Animation territoriale : GT OCSOL, webinaires, journée thématique, ateliers (CRIG, déploiement OCS GE)

2. <u>Dispositif de mesure de l'artificialisation des sols pour atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN)</u> par François Lamalle (DREAL Occitanie)

- La DREAL Occitanie, qui porte la voix de la DGALN, a rappelé les enjeux de la sobriété foncière et les apports de la loi Climat et résilience pour mieux appréhender ces enjeux.
- Pour permettre aux territoires de répondre à ces enjeux, la DGALN met à disposition des territoires un ensemble d'outils pour mesurer la consommation d'espaces et l'artificialisation de sols.
- L'article 192 de la loi Climat et résilience a renforcé l'article L. 101-2(-1) du code de l'urbanisme en rajoutant à la lutte contre la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers qui y existait déjà, la notion de la lutte contre l'artificialisation avec l'absence d'artificialisation d'ici 2050.
- Cet article définit l'artificialisation comme « l'altération durable des fonctionnalités écologiques du sol et de son potentiel agronomique » et l'artificialisation nette des sols est définie comme « le solde de l'artificialisation et de la renaturation des sols constatées sur un périmètre et sur une période donnée » : d'où le ZAN à l'horizon 2050. L'objectif national est de diviser par 2, d'ici 2031, la consommation des ENAF par rapport à la décennie 2011/2020 et d'atteindre le ZAN en 2050.
- Le concept du Zéro Artificialisation Nette à l'horizon 2050 a été introduit dans la loi pour préserver les sols de la détérioration de ses fonctions écologiques et ses conséquences (notamment la perte de biodiversité, du potentiel agricole, de la capacité du stockage du carbone, du ruissellement...)
- Le décret n° 2022-763 du 29 avril 2022 définit la nomenclature de l'artificialisation des sols en fixant 8 catégories de sols artificialisés et non artificialisés. Actuellement, la catégorie 5 (voir diapo 6) fait débat et ce décret est actuellement en (re)discussion au parlement sur la nomenclature et les seuils.
- Voici les outils mis à disposition des territoires :

Dispositif / outil	Opérateurs	Observations
Portail de l'artificialisation	Cerema IGN	- Lancé en juillet 2019
	INRAE	 Rassemble les données, les outils et les méthodes permettant aux territoires de suivre l'artificialisation des sols et la consommation d'espace.
Fichiers Fonciers	Cerema	 Base de données retraitée par le Cerema à partir des données MAJIC.
		 Permettent de mesurer la consommation des ENAF sur la période 01/2009 -> 01/2021
		 Permettent la construction de plusieurs indicateurs du suivi du terroir visualisables sur <u>ce tableau de bord</u> via l'observatoire de l'artificialisation
OCS GE	IGN	 Le déploiement de l'OCSGE France entière d'ici la fin 2024 pour les millésimes 2018 et 2021 est en cours ;
		 Base de données homogène permettant de comparer les territoires (dans la mesure du ZAN);

		_	Socle national pour le pilotage des politiques publiques à disposition de tous les territoires, en open data et gratuitement. Socle appelé à être enrichi au niveau local ;
		_	Des tests d'articulation entre l'OCS GE et les MOS locaux ont été lancés en 2022 et partagés au sein du CNIG ;
		_	Les acteurs locaux ont la possibilité de proposer des corrections via l'espace collaboratif et ainsi participer au recettage de cette donnée ;
		_	<u>Un document de correspondance</u> entre la nomenclature de l'OCS GE et les 8t catégories de l'artificialisation, (classement issu du décret n° 2022-763 du 29 avril 2022 relatif à la nomenclature de l'artificialisation des sols) a été produit.
<u>SPARTE</u>	La Fabrique Numérique de l'Ecologie (MTE- MCT)	-	Outil permettant de mesurer la consommation d'espaces et l'artificialisation des territoires pour faciliter la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette
	beta.gouv.fr DINUM		

3. <u>Production de l'occupation du sol à grande échelle (OCS GE) par processus automatique d'IA par Boris Wattrelos / IGN</u>

- L'IGN rappelle qu'il a été missionné par la DGALN pour mettre en œuvre le projet de déploiement de l'OCS GE sur toute l'étendue de la France à l'horizon 2024.
- Ce projet a pour objectif :
 - d'automatiser à l'aide de l'IA les processus de production initiale de l'OCS GE (pour en minimiser le coût tout en augmentant la fréquence de production).
 - de piloter la production d'un outil socle à l'échelle nationale : pour mettre à disposition à disposition de tout le territoire national un outil homogène : l'OCS GE
- L'OCS GE est la base de données d'occupation du sol socle, qui décrit finement les territoires en 2 dimensions : couverture et usage, tous les 3 ans.
- Elle permet :
 - de visualiser l'artificialisation des sols, la végétation, l'étalement urbain...
 - de réaliser des portraits des territoires
 - de faire des croisements avec d'autres bases de données.
- L'IGN a optimisé son processus de production en incluant des traitements automatiques faisant appel à l'Intelligence Artificielle :
 - La machine est entraînée, via un modèle d'apprentissage supervisé (IA), à reconnaitre et classer les objets grâce aux annotations faites sur les prises de vue aérienne observées en RVB, IR, MNS, MNT par un photo-interprète. Il en ressort une carte de prédiction IA en raster où des pixels sont classés par type de classes : bâti, herbacée, feuillu, ...
 - Cette carte de prédiction IA est vectorisée puis combinée à d'autres sources des données exogènes (RPG, BD TOPO, BD Forêt, Fichiers Fonciers...) ensuite photo-interprétée pour produire une OCS GE intermédiaire.
 - Une livraison de l'OCS GE intermédiaire est effectuée aux acteurs des territoires pour qu'ils remontent les erreurs et proposent les corrections.
- Enfin les propositions de corrections des acteurs locaux sont incorporées pour la production de l'OCS GE finale.

- Les propositions de corrections par les utilisateurs se font via l'espace collaboratif. Ce dernier est un outil en ligne et un plug-in QGIS développés par l'IGN permettant la remontée d'erreurs par les acteurs locaux ayant une meilleure connaissance de leurs territoires.
- L'IGN assurera la formation des acteurs sur l'utilisation de l'espace collaboratif pour réaliser ce recettage. Ce dernier se fait en respectant les spécifications de l'OCS GE et sans modification de la géométrie des polygones.
- Voici quelques liens d'accès aux ressources et outils, importants à retenir :
 - ✓ Les spécifications de l'OCS GE
 - ✓ Les données OCS GE Nouvelle génération
 - ✓ <u>CoSIA</u>: prototype mis en place par l'IGN pour la découverte des données intermédiaires de couverture de sol de l'OCS GE, directement issues de l'IA. (en cours de fusion avec Ressources IA de couverture du sol)
 - ✓ <u>Communauté OSMOSE</u> : pour rejoindre la communauté OCS GE via les géoservices de l'IGN

4. Point d'avancement du projet OCSOL ID par Florent Sourisseau/ OPenIG

Le projet OCSOL ID, projet de mutualisation d'occupation du sol interdépartementale, actuellement en phase de construction, est né en décembre 2021 dans le cadre de la promulgation de la loi Climat et résilience.

L'objectif de ce projet est :

- de reprendre la nomenclature à deux dimensions (couverture et usage) de l'OCS GE, le référentiel national de l'IGN et de l'approfondir sur un ou plusieurs niveaux.
- d'harmoniser les données locales et le faire converger vers ce référentiel national en caractérisant plus finiment les territoires d'Occitanie et leurs spécificités.

Techniquement, le projet se décompose en 2 grandes phases :

- la co-construction d'une nomenclature en Occitanie, imbriquée dans celle de l'OCSGE ;
- la production sur les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude (environ 9500 km²).

Deux axes ont été identifiés pour la mise en œuvre de ce projet. :

- Axe financement: il regroupe les 11 adhérents qui co-financent le projet: l'agence d'urbanisme catalane (à l'initiative du projet), des EPCI, des SCOT, les Départements 11 et 66, mais aussi la Région. Le projet est estimé à environ 500 000 € et beneficiera d'une subvention européenne FEDER et d'une subvention du Fond National pour l'Aménagement du Territoire.
- Axe technique: ouvert à tous les adhérents d'OPenIG, il leur a permis de participer à des ateliers collaboratifs de co-construction de la nomenclature, afin de produire un outil consensuel d'aide à la décision pour les acteurs publics. Divers acteurs y ont contribué, géomaticiens et thématiciens (urbanisme, environnement, agriculture, prévention des risques...). Un an après le début de cet axe technique, la nomenclature obtenue reprend plus d'un tiers du standard CNIG, et prend en compte des niveaux non encore produits par l'IGN. Elle est en cours de finalisation.

5. Echanges

Questions	Réponses
Bertrand Treffel / DDTM34	Boris Wattrelos / IGN
L'ancienne OCS GE (2013/2015) qui couvre la région Occitanie n'est plus valable et utilisable ?	➤ Si, l'OCS GE ancienne et nouvelle génération ont la même spécification, mais il existe des biais sur les indicateurs car les processus de production sont différents (manuel pour l'ancienne génération et automatisé pour la nouvelle génération). Il peut donc y

	avoir des différences dans la géométrie des objets décrits. Des études seront réalisées pour estimer ce biais.				
Remi Cappannelli / DDTM30	Boris Wattrelos / IGN				
- Y a-t-il eu des remontées d'erreurs sur l'OCS GE du Gers, et si oui de quel ordre ?	➤ La marge d'erreur pour l'OCS GE du Gers a été estimé à 94% pour 200 000 objets. L'amélioration de ce nivea de confiance risquerait de doubler le coût d production. Ce seuil reste acceptable et consensuel v le nombre d'objets de l'OCS GE pour le départemer du Gers.				
Stéphanie Jalabert / DDTM30	François Lamalle / DREAL Occitanie				
 Concernant le biais, il y a des écarts très importants dans les indicateurs calculés avec les Fichiers Fonciers. Les fichiers fonciers ne sont pas adaptés pour produire des indicateurs comme le souhaitent les territoires 	La DGALN a monté un groupe de travail pour porter des réflexions sur cette question qui est actuellement une question politique.				
Bertrand Treffel / DDTM34	Boris Wattrelos / IGN				
 Fait remarquer que SPOT Thema (base de données d'occupation du sol conçue à partir d'images satellites SPOT 5, largement utilisée il y a quelques années) n'était pas très précis mais permettait de suivre les territoires avec des indicateurs pérennes. Cette base des données était mise à jour à la demande des territoires, qui fixaient la fréquence de mise à jour. 	Avec sa méthodologie actuelle de production de l'OCS GE, l'IGN est capable de produire l'OCS GE sur toute la France tous les 3 ans. Cette méthodologie a été conçue et s'adapte pour poursuivre la politique publique du ZAN 2050.				
Tatiana Popoff/ AUDRNA	Boris Wattrelos / IGN				
 A quoi font référence les deux millésimes de l'OCS GE ? 	Les deux millésimes correspondent aux prises de vue aérienne (ortho-photos) 2018 et 2021, données sources pour la production de l'OCS GE.				
Bertrand Treffel / DDTM34	Boris Wattrelos / IGN				
- L'IGN produit-il tout seul l'OCS GE ou fait-il appel à des prestataires ? Lesquels le cas échéant ?	▶ L'IGN fait appel aux prestataires tels que : AVINEON, GEOFIT, CLS, TELESPACIO. Ces entreprises ont des sous-traitants en Roumanie et en Inde. L'IGN reste vigilent lors de contrôle qualité mais peut difficilement tout maîtriser. Si l'IGN assurait seul la production de l'OCS GE, le cout de production pourrai atteindre 300 euros au km² au lieu d'environ 25 euros au km²				
Marc de Sainte-Croix/ AUDRNA	Boris Wattrelos / IGN				
 Chaque prestataire travaille-t-il avec son modèle? 	No, c'est l'IGN qui définit dans un cahier des charges les annotations sur la base des prescriptions du CNIG et les prestataires répondent aux cahiers de charges et prescriptions indiqués par l'IGN. L'IGN contrôle ensuite la conformité et la qualité des données à l'issue de la production par les prestataires.				
François Segura/ DDTM30	Boris Wattrelos / IGN				
 A quel moment les acteurs locaux interviendront-ils dans la remontée des erreurs ? 	➤ L'IGN réalise un recettage de la donnée produite par les prestataires. Les acteurs locaux peuvent commencer à remonter les signalements dès que 20% du territoires sont couvert par l'OCS GE recettée par l'IGN				
Anne Fromage-Mariette/OPenIG	Boris Wattrelos / IGN				

- Sur quels critères les corrections sont-elles acceptées ou pas ?	Seules les corrections sémantiques seront prises en compte, les corrections ne doivent pas être réalisées sur la géométrie des objets de peur de déstructurer l'OCSGE et son ossature qui s'appuie sur le RGE.
	➤ Les retours d'expérience des signalements déjà effectués dans d'autres départements montrent qu'il est pertinent de se focaliser sur la dimension usage , la dimension couverture étant mieux gérée par l'IA .
François Segura/ DDTM30	Boris Wattrelos / IGN
- L'outil SPARTE prend-t-il en compte le biais qui existe entre l'OCS GE ancienne génération et nouvelle génération ?	➤ L'outil SPARTE permet de mesurer l'artificialisation entre les deux millésimes de l'OCS GE nouvelle génération 2018 – 2021. Les biais entre les deux OCS GE ne sont pas encore évalués à ce stade.
Marc de Sainte-Croix/ AUDRNA	François Lamalle / DREAL Occitanie
- Le calcul de l'artificialisation se fera-t-il pour la période 2021-2031 ?	Les prescriptions règlementaires actuelles concernent le suivi de la consommation d'espace pour la décennie 2021-2031 (avec les Fichiers Fonciers). Le suivi de l'artificialisation ne commencera qu'à partir de 2031.
Tatiana Popoff/ AUDRNA	Florent Sourisseau/ OPenIG
- Comment vérifier la compatibilité de 2 millésimes de l'OCSID avec l'OCS GE de l'IGN ?	La production de l'OCSID aura comme donnée source l'OCS GE de l'IGN qui sera déclinée et enrichie suivant les spécificités des territoires occitans.
Daniel Vinot	Florent Sourisseau/ OPenIG
 Des nomenclatures d'OCSOL existent déjà, le SCOT Cévennes en dispose d'une pour son territoire. Pourquoi en créer une nouvelle avec le projet OCSID ? 	La majorité des OCSOLs locales actuelles sont en une seule dimension. OCSID a mené un travail collaboratif d'élaboration d'un référentiel régional, une nomenclature régionale, qui fait le pont entre le référentiel national et les OCSOLs locales.

6. Les prochaines étapes

- L'IGN souhaite inclure les acteurs locaux dans la boucle de correction de l'OCS GE. Pour ce faire, il a développé un plug-in « espace collaboratif » sous QGIS qui permettra aux acteurs locaux de parcourir l'OCS GE sur leurs territoires, de signaler les erreurs et de proposer les corrections.
- Un deuxième atelier de formation sera donc organisé avant la livraison intermédiaire de l'OCS GE, pour permettre aux acteurs locaux de prendre en mains cet outil et de comprendre les modalités de participation à la boucle de correction. Il faudrait prévoir une à deux heures en amont pour l'installation du plug-in QGIS « espace collaboratif » qui fera l'objet de la formation.
- Suite à la formation, 15 jours ouvrés seront laissés aux acteurs des territoires pour signaler des erreurs éventuelles et proposer des corrections.
- Par ailleurs, l'IGN est intéressé par les retours d'utilisateurs sur <u>le prototype CoSIA</u>, qui met à disposition des utilisateurs, les cartes des couvertures de sols directement issues de l'interprétation des photos aériennes par l'intelligence artificielle. Ce produit peut être amélioré si les utilisateurs en expriment le besoin et si les cas d'usages spécifiques sont identifiés.
- En outre, une <u>communauté OSMOSE OCS GE</u> a été créée sur le site de l'IGN : elle permet aux acteurs des territoires de suivre l'actualité concernant le déploiement de l'OCS GE sur le territoire national. Les acteurs peuvent échanger autour de sujets communs et partager leurs retours d'expérience sur les différents cas d'usage. Les membres peuvent directement y poser des questions et les équipes du déploiement de l'OCS GE y répondront.



Atelier de présentation de l'OCS GE N-G 30-34-48 Projet DGALN/IGN pour alimenter l'observatoire nationale de l'artificialisation des sols







16 juin 2023 Ecole des Mines d'Alès



DREAL Occitanie

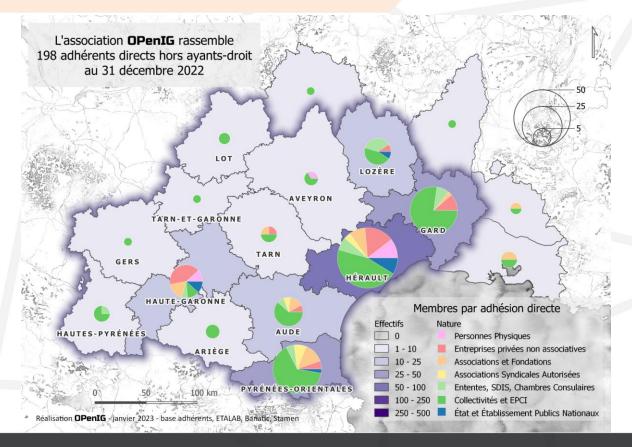
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie

OPenIG, quesaco?

- Centre de ressources en information géographique en Occitanie
- Association loi 1901, depuis 1994 en LR (SIG L-R), 2017 en Occitanie
- Président : Bertrand Monthubert
- Équipe: 9 salariés (Maison Télédétection)
- ☐ Territoire : 13 départements d'Occitanie
- Missions : mutualiser l'information géographique (IG) pour nos adhérents



Où sont les adhérents d'OPenIG?





Nos missions

Openig



Nos ressources participatives

- Portail <u>openig.org</u>
- Pour tous :
 - Données ouvertes
 - Ressources éditoriales
- Pour nos adhérents :
 - > Animation territoriale
 - Données, services, réseaux
 - Groupes de travail



































Engagement OCSOL

- Accompagnement des adhérents dans la production OCSOL
 - ➤ OCSOL historique ex-LR
 - ➤ Projet LabOCS : OCS GE ex-LR (2015) avec la Région et IGN
 - **PNRGC**





- Projet OCSOL ID
 - Projet de mutualisation d'occupation du sol interdépartementale
 - Méthodologie collaborative et réplicable
- Participation Comité de coordination OCSOL



- Animation du sous-groupe de réflexion : recensement et communication sur les BD OCSOL régionales et locales
- Services: 3 visionneuses OCSOL
- Animation territoriale: GT OCSOL, webinaires, journée thématique, ateliers (CRIG, déploiement OCS GE)



Objectif

Tour de France de la DGALN et l'IGN pour présenter l'OCS GE N-G

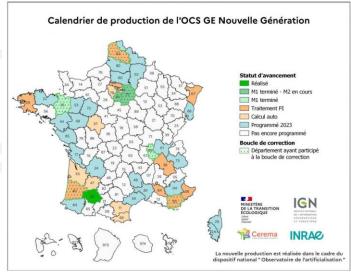
Ateliers d'information sur l'OCS GE en Occitanie pour accompagner la

production

Découverte des données & méthodo IA

Echanges avec les acteurs des territoires sur les usages

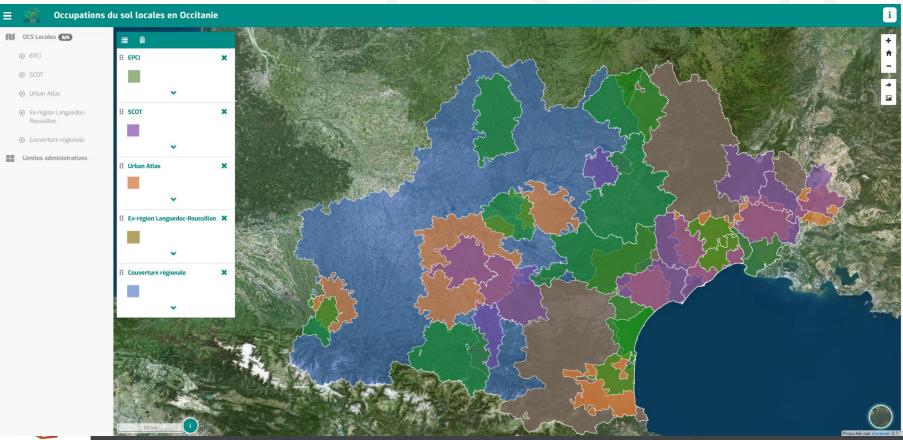
Modalité de participation au recettage







Panorama des BD OCSOL en Occitanie





Programme



DGALN/DREAL

- ✓ Contexte
- ✓ Déploiement de l'OCS GE « France entière »



IGN

- ✓ Découverte des données
- ✓ Découverte de la méthodologie



OPenIG

- ✓ Projet Occupation du Sol Interdépartementale
- ✓ Exemple d'utilisation et d'enrichissement de l'OCS GE





Liberté Égalité Fraternité

DISPOSITIF DE MESURE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Mesurer l'artificialisation des sols pour atteindre le zéro artificialisation nette (ZAN)

Déploiement OCSGE 30-34-48 16 juin 2023

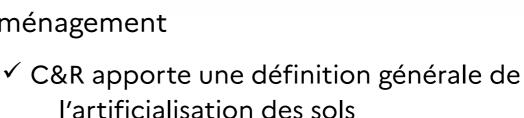


ENJEUX DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET APPORTS DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE



- ✓ Le sol : un bien hautement stratégique à partager entre différents usages et objectifs
- ✓ Le ZAN 2050 : un levier pour préserver les sols, et une réforme prioritaire du gouvernement
- ✓ Plus de 20.000ha consommés/an emportant : affaiblissement de la biodiversité, potentiel agricole et stockage de carbone, ruissellement...
- ✓ Promouvoir de nouveaux modèles d'aménagement





✓ En référence à l'atteinte aux fonctionnalités des sols





DÉFINITION DE L'ARTIFICIALISATION (ARTICLE 192 DE LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE DU 22/08/21) Article L. 101-2-1 du code de l'urbanisme



Une définition articulée autour de deux volets

Processus d'artificialisation

Basé sur l'atteinte durable aux fonctionnalités écologiques et aux potentialités agronomiques des sols

Définition générale qui peut s'appliquer notamment à l'échelle des projets

Bilan du ZAN

Calcul du solde entre les flux de sols artificialisés / désartificialisés

Echelle des documents de planification et d'urbanisme

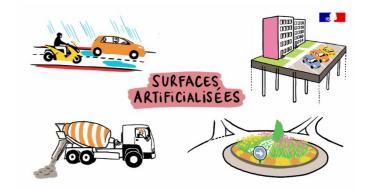


DISPOSITIONS LÉGISLATIVES SUR LA DÉFINITION DE L'ARTIFICIALISATION (ARTICLE 192 DE LA LOI CLIMAT)



« <u>Au sein des documents de planification et d'urbanisme</u>, les objectifs de réduction de l'artificialisation des sols sont fixés et évalués en considérant comme :

Artificialisée une surface dont les sols sont soit imperméabilisés en raison du bâti ou d'un revêtement, soit stabilisés et compactés, soit constitués de matériaux composites;





Non artificialisée une surface soit naturelle, nue ou couverte d'eau, soit végétalisée, constituant un habitat naturel ou utilisée à usage de cultures.



LE ZAN, UN ÉQUILIBRE À RECHERCHER ET UNE TRAJECTOIRE POUR L'ATTEINDRE



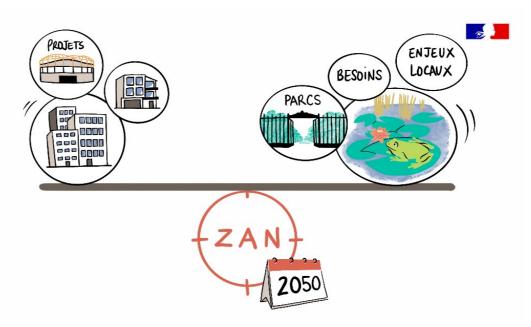
« <u>L'artificialisation nette</u> des sols est définie comme le solde de l'artificialisation et de la renaturation des sols constatées sur un périmètre et sur une période donnés.



Les nouvelles surfaces artificialisées

Les nouvelles surfaces désartificialisées

Objectif national 2020-2031: trajectoire de réduction par 2 de la consommation ENAF 2011/2020 Objectif national ZAN 2050



5



DÉCRET N° 2022-763 DU 29 AVRIL 2022 RELATIF À LA NOMENCLATURE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS POUR LA FIXATION ET LE SUIVI DES OBJECTIFS DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET D'URBANISME

Sale non

	Sols Artificialisés	sois non artificialisés
1° Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison du bâti (constructions, aménagements, ouvrages ou installations)	X	
2° Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison d'un revêtement (artificiel, asphalté, bétonné, couvert de pavés ou de dalles)	X	
3° Surfaces partiellement ou totalement perméables dont les sols sont stabilisés et compactés, et recouverts de matériaux minéraux	X	
4° Surfaces partiellement ou totalement perméables dont les sols sont constitués de matériaux composites (couverture hétérogène et artificielle avec un mélange de matériaux non minéraux)	X	
5° Surfaces à usage résidentiel, de production secondaire ou tertiaire, ou d'infrastructures notamment de transport ou de logistique, dont les sols sont couverts par une végétation herbacée, y compris si ces surfaces sont en chantier ou sont en état d'abandon.	X	
6° Surfaces naturelles, nues (sable, galets, rochers, pierres ou tout autre matériau minéral, y compris les surfaces d'activités extractives de matériaux en exploitation) ou couvertes en permanence d'eau, de neige ou de glace.		X
7° Surfaces à usage de cultures, qui sont végétalisées (agriculture, sylviculture) ou en eau (pêche, aquaculture, saliculture).		X
8° Surfaces végétalisées constituant un habitat naturel, y compris les surfaces végétalisées qui n'entrent pas dans les catégories 5°, 6° et 7°		X

L'occupation effective est mesurée à l'échelle de polygones dont la surface est définie en fonction de seuils de référence précisés selon les standards du Conseil national de l'information géolocalisée (directive INSPIRE).

DGALN 6 2022







- Un dispositif de mesure fiable, précis, homogène sur le territoire national
- Maitrise d'ouvrage du dispositif de mesure de l'artificialisation des sols assurée par le MAA et le MTE, mise en œuvre par les opérateurs CEREMA, IGN, et INRAe.







- 07/2019 : Lancement du « portail de l'artificialisation »
- La consommation ENAF -> Fichiers fonciers
- L'artificialisation des sols -> OCSGE

https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/



LES FICHIERS FONCIERS POUR MESURER LA CONSOMMATION DES ENAF

✓ Plus de 10 ans de mesures de consommation d'espace par les fichiers fonciers sur la période 01/2009 -> 01/2021

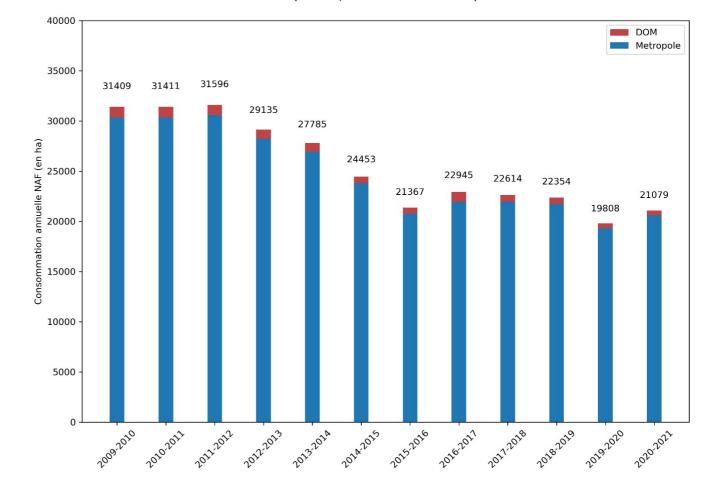




LES FICHIERS FONCIERS POUR MESURER LA CONSOMMATION DES ENAF

d'espaces naturels, agricoles et forestiers (en ha, France dont DOM)

- ✓ Plus de 10 ans de mesures de consommation d'espace par les fichiers fonciers sur la période 01/2009 -> 01/2021
- ✓ « Stabilité » de la consommation des espaces depuis 2016 à environ 21.000ha/an





TABLEAUX DE BORD DE CONSOMMATION ENAF

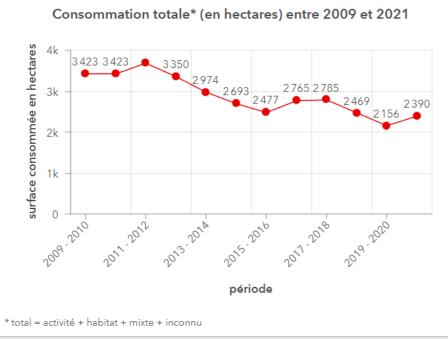
consommation d'espaces NAF 2009-2021

Région Occitanie **Départements**Aucune catégorie sélectionnée

EPCI aucun EPCI sélectionné

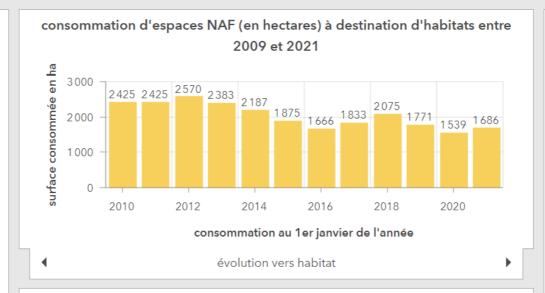
Communes

aucune commune sélectionnée

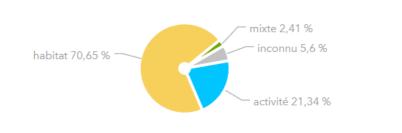




Données issues de l'observatoire de l'artificialisation (https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/)







27740 ha

Consommés entre 2011 et 2021

13694 ha

consommés entre 2013 et 2018

2013-2018: dernier recensement disponible lors de la création de la donnée

- **▲** 5,9M habitants en 2018
- + 201,6k par rapport à 2013
- in 2,7M ménages en 2018
- + 165,4k par rapport à 2013
- **2,2M** emplois en 2018
- + 73,5k par rapport à 2013

DGALN - DREAL 10 2022



Liberté Égalité Fraternité

LA MESURE DE L'ARTIFICIALISATION PAR L'OCSGE (OCCUPATION DES SOLS À GRANDE ÉCHELLE)

IGN



PRODUCTION DE L'OCSGE NG SUR LES TERRITOIRES BÉNÉFICIANT DÉJÀ D'UNE OCS GE

- Le scenario consistant à considérer un millésime OCSGE d'ancienne génération comme millésime socle n'a pas été retenu,
 - Homogénéité et comparabilité de l'OCSGE au niveau national, et donc de la mesure ZAN.
- Le cycle de production industriel actuel de l'OCSGE NG a été retenu avec les modifications suivantes : l'OCS GE préexistante est introduite dans le processus à 2 niveaux, lors :
 - ✓ de la phase de correction/ajustement par photo-interprétation (exploitation des données OCS GE préexistantes par les sous-traitants),
 - ✓ du cycle de correction avec les utilisateurs (visibilité des données OCS GE préexistantes et signalements possibles dans l'espace collaboratif).

DGALN - DREAL 12 2022



DIFFÉRENCES ENTRE SOCLES OCSGE

Formes et prises en compte de la végétation différentes

→ En manuel, le photo-interprète lisse les contours.

Contours définis par la PI manuelle lissés

Contours définis automatiquement « moutonnés »



Socle Ancienne génération



Socle Nouvelle génération



DIFFÉRENCES ENTRE SOCLES OCSGE

Formes et prises en compte de la végétation différentes

→ En manuel, le photo-interprète apprécie les % d'arbres.

Prise en compte du pourcentage d'arbres sur les zones peu arborées à l'appréciation du photointerprète ou automatique

Socle Ancienne génération



Pourcentage à l'appréciation du PI



Pourcentage automatique

Socle Nouvelle génération

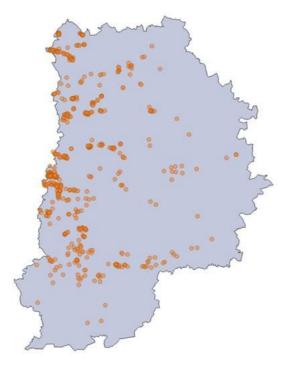


✓ CO CONSTRUCTION DANS LE CADRE DE L'ESPACE COLLABORATIF



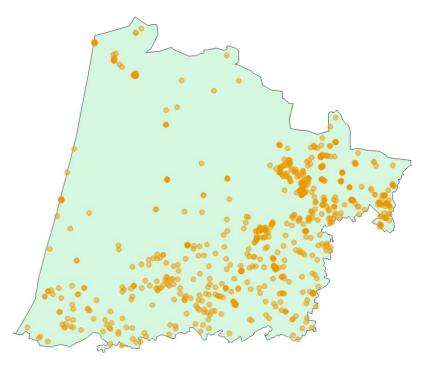
Ille-et-Vilaine

92% du total des **876** signalements portaient sur l'usage du sol.



Seine-et-Marne

88% du total des **579 signalements** portaient sur l'usage du sol.



Landes

99% des **848 signalements** portaient sur l'usage du sol : notamment sur les surfaces d'eau à usage agricole (proposition de US1.1 Agriculture à la place du US6.3 Sans usage).

2022



DÉPLOIEMENT DU SOCLE NATIONAL OCSGE ET ARTICULATION AVEC LE LOCAL

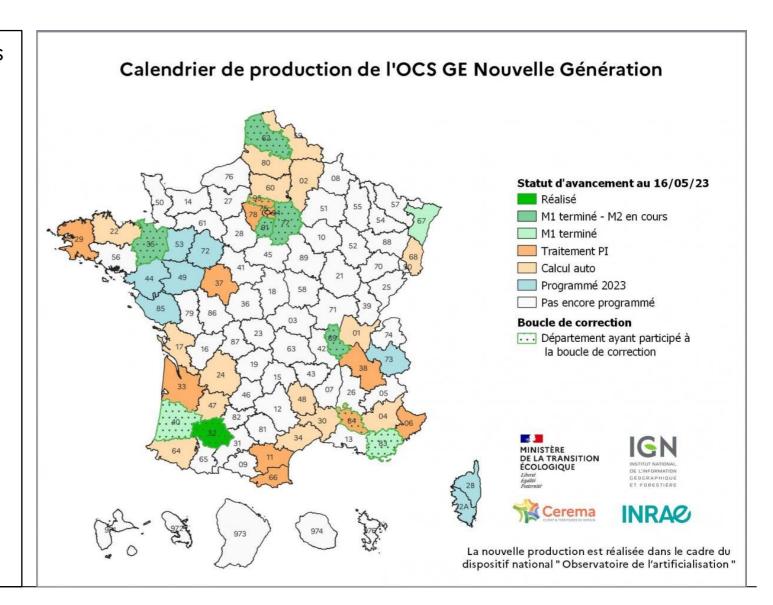
- ✓ Un déploiement OCSGE France entière d'ici à fin 2024
- ✓ 2/3 des territoires en attente, et 1/3 avec MOS existants
- ✓ Tests d'articulation sur les départements lancés en 2022, partagés au CNIG
- ✓ Un socle national pour le pilotage des politiques publiques
- ✓ Des données à disposition de tous, gratuites et en open data, à enrichir localement
- ✓ La production de données appelle celle de données plus détaillées

DGALN - DREAL 16 2022



• DÉPLOIEMENT NATIONAL DE L'OCSGE

- ✓ Actuellement il faut 8 à 10 mois pour produire un département OCSGE.
- √ 1 département produit : 32,
- ✓ 23 départements en cours de production : 35, 69, 91, 77, 83, 40, 62, 06, 38, 84, 67, 95, 29, 47, 11, 37, 66, 75, 78, 92, 94, 33, 93,
- ✓ 22 départements programmés avec la production à lancer : 59, 60, 02, 80, 24, 48, 68, 01, 17, 30, 34, 22, 64, 04, 44, 49, 72, 53, 85, 73, 02A, 02B.





• DÉPLOIEMENT PRÉVISIONNEL OCSGE EN OCCITANIE

Département	PREVISION Trimestre lancement	
32	2021 T-3	
11	2023 T-1	
66	2023 T-1	
30	2023 T-2	
34	2023 T-2	
48	2023 T-3	
46	2023 T-4	
12	2024 T-1	Non Validé en
31	2024 T-1	COPIL
81	2024 T-1	
65	2024 T-2	
82	2024 T-2	
09	2024 T-2	

DGALN - DREAL 18 2022



extractives de matériaux en exploitation) soit couvertes en permaneno

d'eau, de neige ou de glace

sylviculture) ou en eau (pêche, aquaculture, saliculture)

LES 8 CATEGORIES DE L'ARTIFICIALISATION DANS LA NOMENCLATURE OCSGE

											Couverture du sol						
					CS1. Sans végétation					CS2. Avec végétation							
				CS1.1 Surfaces anthropisées. CS1.2 Surfaces naturelles					CS2.1 Végétation ligneuse					CS2.2 Végétatio	in non ligneuse		
					1 Zones néables	CS11.2; perméa		CS1.2.1 Sols nus (Sable, pierres meubles, rochers saillents,)	CS1.2.2 Surfaces d'eau (Eau confinentale et maritime)	CS1.2.3 Névés et glaciers	CS21.1 Formations arborées			CS2.1.2 Formations arbustives et sous-arbrisseaux (Landes basses, formations arbustives, formations arbustives organisées,)	CS21.3 Autres formations ligneuses (Vignes et autres lianes)	CS2.2.1 Formations herbacées (Pelouses et prairies, terres arables, roselières,)	CS222Autres formation: non ligneuses (Lichen, mousse, bananiers, bambous,)
				CS1.1.1.1 Zones bâties	CS1.1.1.2 Zones non bâties (Routes, places, parking)	CS1.1.2.1 Zones à matériaux minéraux	CS11.2.2 Zones à autres matériaux composite s				CS2.1.1.1 Peuplement de feuillus	CS2.1.1.2 Peuplement de coniféres	CS2.1.1.3 Peuplement mixte				
		US1.1 Agriculture		Artif	Arti	Arti-	Artif	Non Artif	Non ()¢j	Non Arti	Non Arti	Non Artif	Non Artif	Non Aprif	Non &#</td><td>Non Aprif</td><td>Non Artif</td></tr><tr><td></td><td></td><td>US1.2 Sylviculture</td><td></td><td>Artif</td><td>Artif</td><td>Anti</td><td>Artif</td><td>Non Aptif</td><td>Non Aptif</td><td>Non April</td><td>Non April</td><td>Non Aptif</td><td>Non Aptif</td><td>Non April</td><td>Non Apti</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td></tr><tr><td></td><td>US1. Production primaire</td><td>US1.3 Activités d'extraction</td><td></td><td>Arti</td><td>₩ij</td><td>Non ∆tij</td><td>Atil</td><td>Nan (J¢)f</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non Joif</td><td>Non Apti</td><td>Non Anif.</td><td>Non Artif</td></tr><tr><td></td><td></td><td>US1.4 Pêche et aquaculture</td><td></td><td>Arti</td><td>₩Ü</td><td>ANT</td><td>Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non Arif</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non Aprif</td><td>Non Artf</td><td>Non Aprif</td><td>Non Artif</td></tr><tr><td></td><td></td><td>US1.5 Autre</td><td></td><td>Artif</td><td>Artif</td><td>Anti</td><td>Artif</td><td>Non Aptif</td><td>Non Aptif</td><td>Non April</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non Estt</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td></tr><tr><td></td><td>US235 Production</td><td>US2 Secondaire</td><td></td><td>Arti</td><td>Arti</td><td>ANT</td><td>Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non (J¢)</td><td>Non April</td><td>Non Arif</td><td>Non ()dj</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non &#</td><td>645</td><td>₽ĕ</td></tr><tr><td></td><td>secondaire,</td><td>US3 Tertiaire</td><td></td><td>Arti</td><td>44t</td><td>A##</td><td>Artif</td><td>Non Artif</td><td>Nan (J¢)j</td><td>Non Arif</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non &#</td><td>646</td><td>₽₩</td></tr><tr><td></td><td>tertiaire et usage résidentiel</td><td>US5 Résidentiel</td><td></td><td>Artif</td><td>Arti</td><td>Arti</td><td>Artif</td><td>Non ∆¢†</td><td>Non () tij</td><td>Non Arif</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non (ptf</td><td>धर्म</td><td>êti</td></tr><tr><td>Sol</td><td>US4.</td><td>US4.1 Réseaux de transport</td><td>US4.1.1 Routier</td><td>Arti</td><td>₽ŧij</td><td>Arti</td><td>Artif</td><td>Nan ∆¢if</td><td>Nan ()¢jj</td><td>Non Arif</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non Aprif.</td><td>Non Arti</td><td>645</td><td>₽₩</td></tr><tr><td>킁</td><td>Réseaux de</td><td></td><td>US4.1.2 Ferré</td><td>Artif</td><td>Artif</td><td>Addi</td><td>Artif</td><td>Nan Artif</td><td>Non Aptif</td><td>Non April</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non 4stf</td><td>ést</td><td>Artif</td></tr><tr><td>Usage</td><td>transport logistiques</td><td></td><td>US4.1.3 Aérien</td><td>Artif</td><td>446</td><td>ANT</td><td>Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non () (i)</td><td>Non Arif</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non 646</td><td>646</td><td>₽₩</td></tr><tr><td>S </td><td>et</td><td></td><td>US4.1.4 Eau</td><td>Artif</td><td>4riti</td><td>ANT</td><td>Artif</td><td>Nan Artif</td><td>Nan ()¢j</td><td>Non Arti</td><td>Non Arif</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non &#</td><td>646</td><td>₽₩</td></tr><tr><td></td><td>infrastructu res</td><td></td><td>US4.1.5 Autres réseaux de transport</td><td>Arti</td><td>Arti</td><td>Anti-</td><td>₽ŧĔ</td><td>Non ∆##</td><td>Non Artif</td><td>Non Arif.</td><td>Non April</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Anij</td><td>Non (ptf</td><td>64</td><td>00</td></tr><tr><td></td><td></td><td>US4.2 Services de logistique et de stockage</td><td></td><td>Artif</td><td>Arti</td><td>Arti</td><td>Artif</td><td>Non ∆¢jf</td><td>Non Artif</td><td>Non Arif</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non Joif</td><td>Non Aptif</td><td>धर्म</td><td>₽ŧŧ</td></tr><tr><td></td><td></td><td>US4.3 Réseaux d'utilité publique</td><td></td><td>Artif</td><td>Arti</td><td>Arti</td><td>Artif</td><td>Nan ∆¢jf</td><td>Non Artif</td><td>Non Arif</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non April</td><td>645</td><td>₽ŧŧ</td></tr><tr><td></td><td>US8 Autre</td><td>US6.1 Zones en transition</td><td></td><td>Arti</td><td>Arti-</td><td>ANT.</td><td>₽₩</td><td>Nan Artif</td><td>Nan (J¢)</td><td>Non Artif</td><td>Non Arti</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non &#</td><td>646</td><td>ರಿಕ</td></tr><tr><td></td><td>usage</td><td>US8.2.Zones abandonnées</td><td></td><td>Arti</td><td>4riti</td><td>44ti</td><td>Arti€</td><td>Nan Atif</td><td>Nan (j⊄j)</td><td>Non Arti</td><td>Non April</td><td>Non Artif</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non &#</td><td>646</td><td>₽₩</td></tr><tr><td></td><td></td><td>US8.3 Sans usage</td><td></td><td>Artif</td><td>Artif</td><td>Ant</td><td>Artif</td><td>Non Aptif</td><td>Non Aptif</td><td>Non Artif</td><td>Non April</td><td>Non Aptif</td><td>Non Aptif</td><td>Non April</td><td>Non Apti</td><td>Non Agif</td><td>Non Artif</td></tr><tr><td> </td><td></td><td>US6.6 Usage Inconnu</td><td></td><td>Arti</td><td>₩Ü</td><td>ANT</td><td>₽tĕ</td><td>Non Artif</td><td>Non () tij</td><td>Non Arti</td><td>Non Arti</td><td>Non Artif</td><td>Non (Jd)</td><td>Non April</td><td>Non &#</td><td>Non April</td><td>Non Actif</td></tr></tbody></table>		

Surfaces artificialisées :						
1	1 2		4	5		
Surfaces dont les sols sont imperméabilisés en raison du béti (constructions, aménagements, ouvrages ou installations)			Surfaces partiellement ou totalement perméables dont les sols sont constitués de matérieux composites (couverture hétérogène et artificielle avec un mélange de matériaux non minéraux)	Surfaces à usage résidentiel, de production secondaire ou terfaire, ou d'infrastructures notamment de transport ou de logistique, dont les sols sont couverts per une végétation herbacée, y compris si ces surfaces sont en chambier ou sont en état d'abandon.		
Surfaces non artificialisées :						
6	7	8				
Surfaces naturelles qui sont soit nues (sable, galets, rochers, pierres ou						

n'entrent pas dans les catégories 5°, 8° et 7°

DGALN - DREAL 19 2022



L'ARTIFICIALISATION DANS LA NOMENCLATURE OCSGE SIMPLIFIÉE

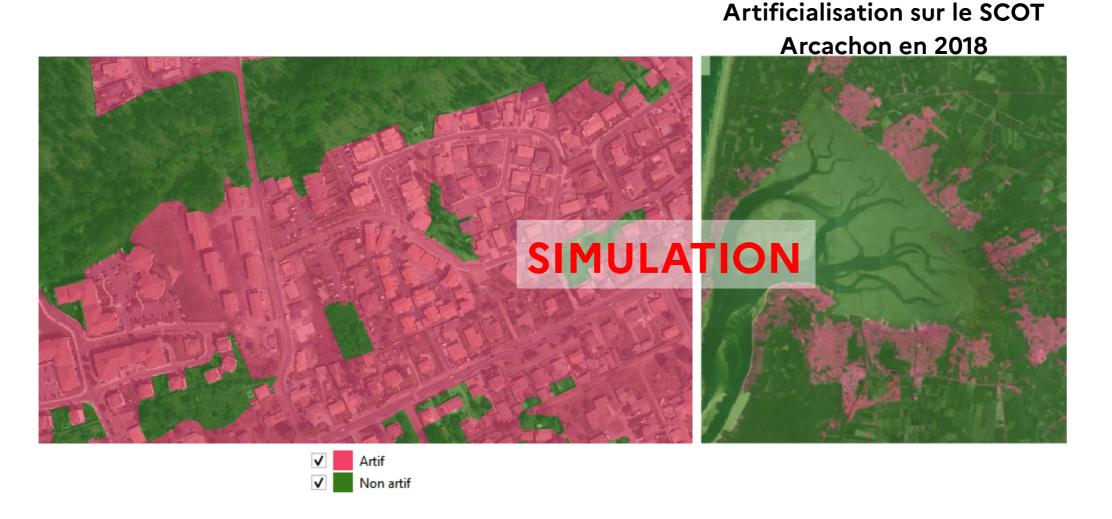
Usages/Couverture	Bâti imperméable	Revêtu imperméable	Minéral & composite perméable	Surfaces naturelles sols nus, eau	Arbustif & arboré	Herbacé
Production primaire	Artif	Artif	Artif (sauf Carrières)	Non Artif	Non Artif	Non Artif
Résidentiel ou production secondaire tertiaire	Artif	Artif	Artif	Non Artif	Non Artif	Artif
Transport et logistique	Artif	Artif	Artif	Non Artif	Non Artif	Artif
Chantier, zones abandonnées	Artif	Artif	Artif	Non Artif	Non Artif	Artif
Sans usage économique	Artif	Artif	Artif	Non Artif	Non Artif	Non-Artif

Croisement couverture / usage

DGALN - DREAL 20 2022



SIMULATIONS OCSGE DE LA MESURE DE L'ARTIFICIALISATION





COMPARAISON VISUELLE DES SCÉNARIOS SUR UNE MÊME ZONE

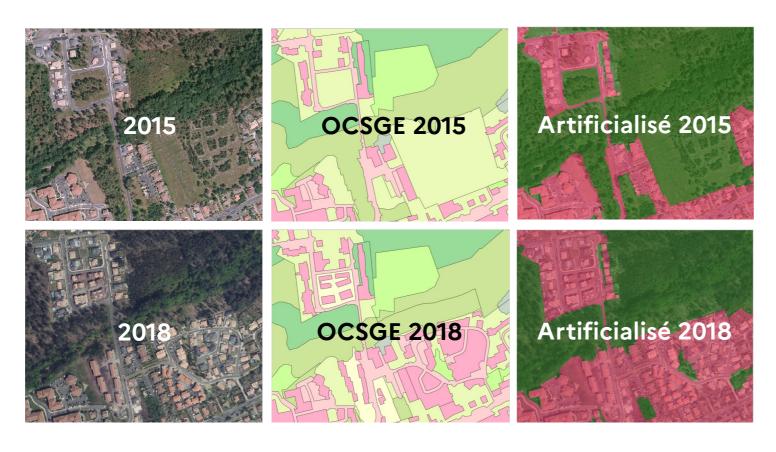


DGALN - DREAL 22 2021



LA MESURE DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ET DU ZAN

- ✓ Des simulations effectuées pour vérifier l'opérationnalité de la nomenclature pour la mesure de l'artificialisation et du ZAN
- ✓ Une loi, un décret, un outil.





Artificialisation 2015 -> 2018

DGALN - DREAL 2022



SPARTE, UNE START-UP FABRIQUE NUMÉRIQUE

Sparte mesure votre consommation d'espace et l'artificialisation de votre territoire

Pilotez votre programme d'urbanisation en vue d'atteindre l'objectif Zéro Artificialisation Nette acté par la Loi Climat et Résilience

Créer un diagnostic



https://sparte.beta.gouv.fr/





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté Égalité Fraternité

MERCI DE VOTRE ATTENTION

DGALN - DREAL



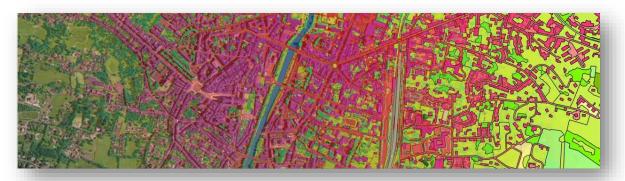
Liberté Égalité Fraternité





PRODUCTION DE L'OCCUPATION DU SOL À GRANDE ÉCHELLE (OCS GE)

par processus automatiques IA



Objectifs du projet de production de l'OCS GE dans le cadre de l'observatoire de l'artificialisation

1 - Automatiser à l'aide d'IA les processus de production initiale et de mise à jour de données géographiques de l' OCS GE

2 - Piloter la production d'un socle <u>France entière</u> de <u>deux millésimes</u> d'ici fin 2024

3 – Outiller les services de l'état et les collectivités dans la cadre du suivi de l'artificialisation





L'OCS GE, une base de données géographique socle et de référence...

Description fine du territoire tous les 3 ans



En deux dimensions avec la couverture (14) et l'usage (20)

















Sur l'ensemble du territoire en 2024 (DROM compris)





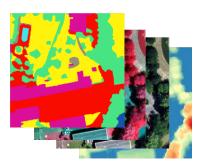


... dans le cadre d'un ambitieux projet au service des territoires...

Production de l'OCS GE automatisée à l'aide d'intelligence artificielle

Financé par le Fond de la Transformation Publiques, le MTE et le MAA

Dans le cadre du dispositif de suivi de l'artificialisation des sols





Liberté Égalité Fraternité

20 M€









2024







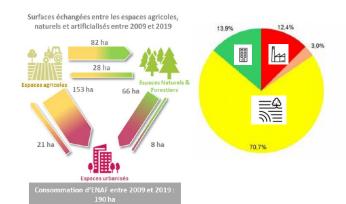
... qui permet de :

Visualiser l'artificialisation des sols le mitage, la végétation, l'étalement urbain,...

Suivre les flux entre les millésimes et faire des portraits de territoire

Et de croiser avec d'autres bases



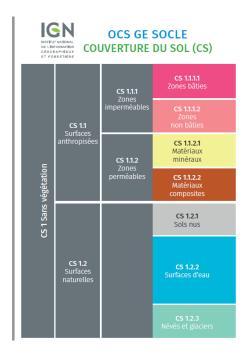


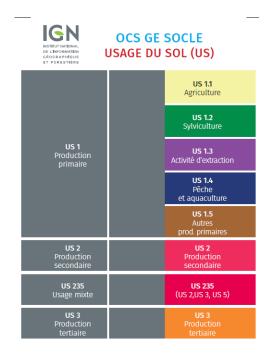






Une nomenclature basée sur les prescriptions nationales du CNIG avec une approche hiérarchique et emboitée





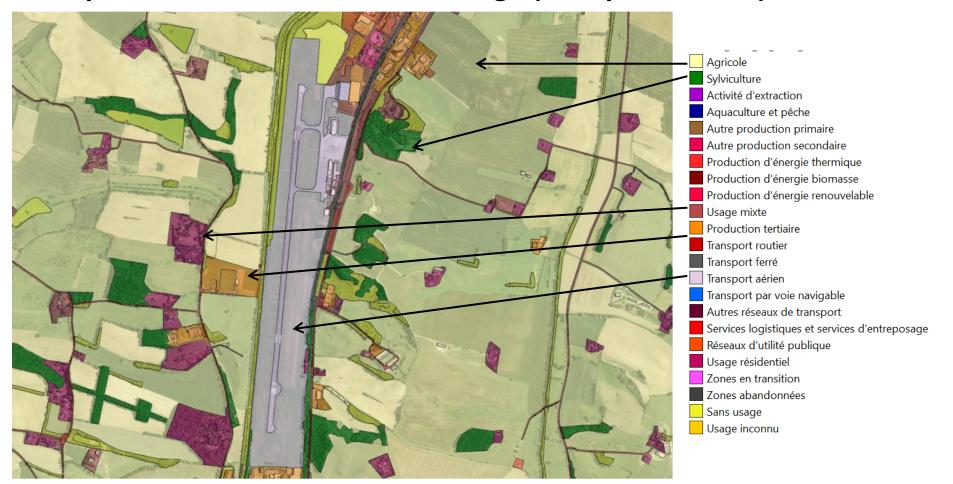
Exemple de la couverture et de l'usage (Aéroport d'Auch)



Exemple de la couverture et de l'usage (Aéroport d'Auch)



Exemple de la couverture et de l'usage (Aéroport d'Auch)







Le processus de production - L'IA

Données en entrées

Annotations



Sur prises de vue aérienne en RVB





MNS Modèle numérique de surface



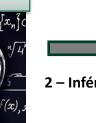
MNT Modèle numérique de terrain





Modèle IA supervisé

1. Création modèle IA





2 - Inférence



Données en sortie

Carte de prédiction raster (image)

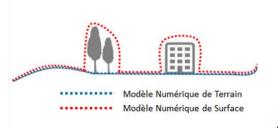
3- Vectorisation de la carte de prédiction



Données en sortie



Carte de prédiction vecteur



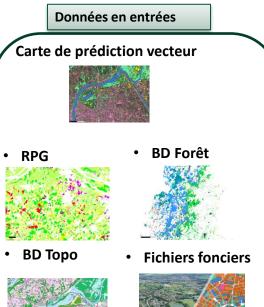




Le processus de production

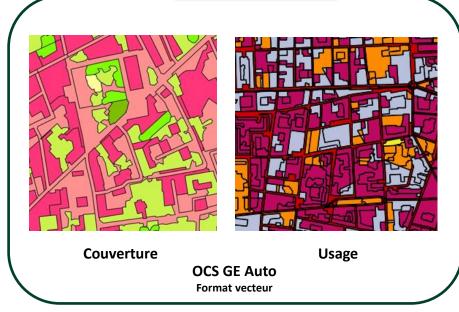
Le processus vecteur

Données en sortie



Traitements automatiques Intégration des spécifications

- Par ex:
- maison de <50 m2
- Route <5m Non représentées









OCS GE



Propositions de correction

















Le processus de production

Le processus manuel

2. Le référentiel OCS GE A. Le produit OCS GE

c. Processus de production



Production OCS GE automatique

(1)

Photo-interprétation





Production **1**^{er} millésime en PI





Production **2**^{éme} millésime en PI





Correction en PI 1er millésime





Proposition de corrections par les utilisateurs





Proposition de corrections par les utilisateurs





Correction en PI 2^{éme} millésime

(8



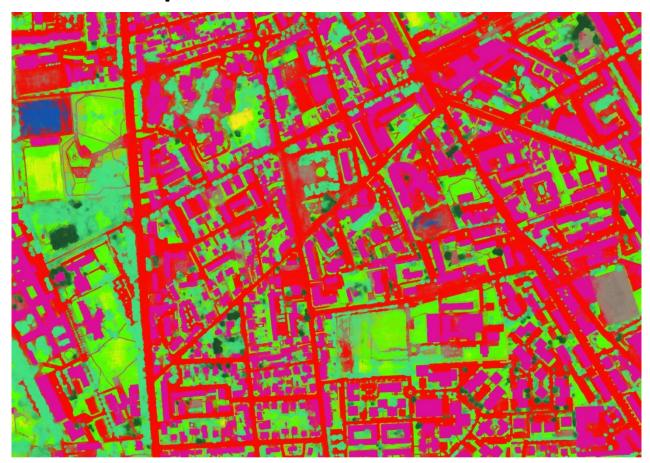
Livraison des deux millésimes







L'inférence par IA



En entrée

- ☐ Annotations (données vérités), PVA, IR, MNS, MNT
- ☐ Principe de classification des pixel grâce à du Deep Learning

En sortie

- la carte de prédiction IA : Classement des pixels par type de classe (bâtit, herbacées, feuillus , ...)
- → produit raster (image)

Vectorisation de l'inférence



En entrée

- ☐ Annotations (données vérités), PVA, IR, MNS, MNT
- ☐ Principe de classification des pixel grâce à du Deep Learning

En sortie

- la carte de prédiction IA : Classement des pixels par type de classe (bâtit, herbacées, feuillus, ...)
- La vectorisation de la carte de prédiction par pixel le plus probable
- → produit vecteur

Traitements géomatiques et production de l'OCS GE auto



En entrée

- ☐ Annotations (données vérités), PVA, IR, MNS, MNT
- ☐ Principe de classification des pixel grâce à du Deep Learning

En sortie

- la carte de prédiction IA : Classement des pixels par type de classe (bâtit, herbacées, feuillus, ...)
- La vectorisation de la carte de prédiction par pixel le plus probable
- 3. L'OCS GE

→ produit vecteur

Calendrier et premiers résultats

	Début Pl	Prévision premiers	
Depts	Debut Pi	ateliers	Livraison
34	juin-23	nov23	2024 T-1
30	juin-23	nov23	2024 T-1
48	sept23	janv24	2024 T-2

	Score
Objectif	(moyenne de 7 dpts)
85%	93%
85%	94%
	85%

35, 40, 62, 67, 69, 77, 83

Lancement de la communauté OCS GE sur la plateforme OSMOSE



Inscription via formulaire: https://geoservices.ign.fr/rejoindre-la-communaute-ocs-ge





Données IA à disposition sur un prototype : Couverture du Sol par IA (CoSIA)

https://preprod-cosia.ign.fr/



CoSIA BÊTA
Prototype - Version1 - 2023

Me connecter

O Soumettre mes retours

☑ Nous contacter





Liberté Égalité Fraternité



MERCI DE VOTRE ATTENTION



Occupation du Sol Interdépartementale (OCSID)

16 juin 2023





Genèse de l'OCSID

➤ Projet à l'initiative de l'AURCA, dans le contexte de la Loi Climat et Résilience

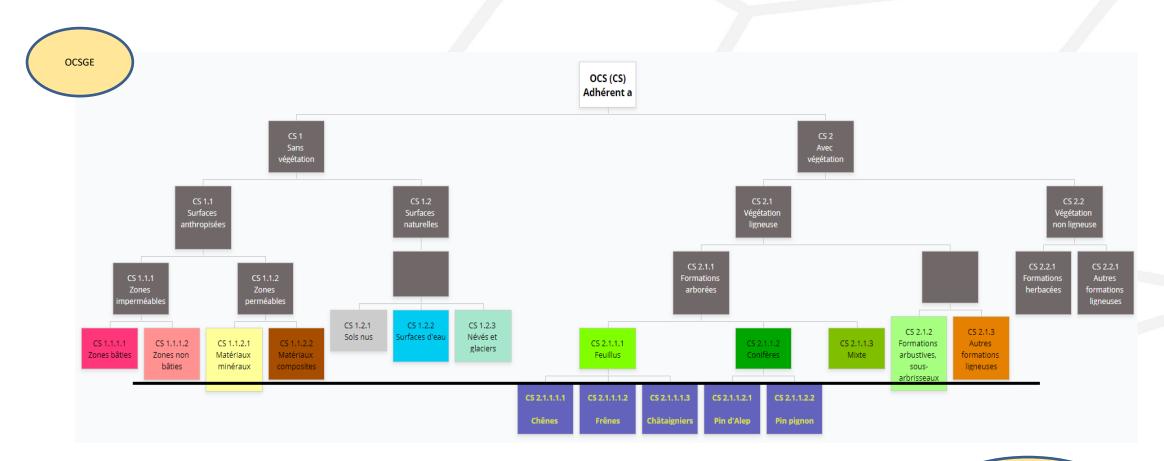
➤ Reprendre la nomenclature bi-dimensionnelle de l'OCS GE en imbriquant à ce tronc commun un ou plusieurs niveaux:

- Caractériser plus finement la couverture et l'usage du sol en Occitanie que ne le fait l'OCSGE
- permettre de comparer les données OCS créées en Occitanie avec celles d'autres régions, puisqu'elles convergeront vers le référentiel national





Schéma sur l'imbrication des niveaux



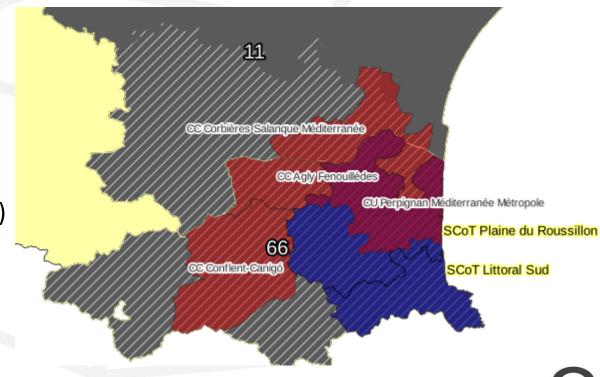




Niveaux Supplémentaires fictifs

Axe financement

- Douze acteurs financeurs (EPCI, SCOT, départements, Région)
- Départements Pyrénées-Orientales + Aude = 9500 km2
- Dépenses du projet = 500 000 euros
- Demande de subvention FEDER
- Accord de fonds auprès du FNADT
- > Recherche d'une avance 60 000 euros (30 000 min)







Axe technique

- > GT OCS définit un référentiel OCSGE améliorée pour les territoires occitans
 - Mutualisation technique
 - Réunions ouvertes aux adhérents d'OPenIG
 - OpenData

- > Organisation de 4 ateliers en 2022 avec les adhérents d'OPenIG autour de trois objectifs
 - Evaluation des besoins en termes d'OCS
 - Définition de nouveaux postes de nomenclature améliorée
 - > Promouvoir OCSID comme outil de suivi des politiques publiques





Référentiel OCSID

- Elaboration d'une deuxième version de nomenclature
- > En cours de finalisation (échanges) dans le cadre du GT OCS
- Retours attendus de l'IGN
- > Plus d'un tiers est une reprise des standards CNIG
- ➤ Participation ponctuelle des CRIGEs





Calendrier

